



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_080_PM

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Objet : Autorisation de report de fermeture tardive d'un débit de boissons / L'incontournable

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.3335-1, L.3334-2 et L.3335-4,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3334-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu l'article 3 et 4 de l'arrêté Préfectoral n° 152/2008 du 23 décembre 2008 relatif à la réglementation de la police des débits de boissons à consommer sur place et des restaurants,

Vu l'arrêté 2023_04_SG du 22 mai 2023 portant délégation de signature à Monsieur Christian BRONDOLIN, 1^{er} adjoint au Maire, durant l'absence de Madame le Maire du 01 juin au 30 juin 2023.

Considérant la demande formulée par Madame _____, gérante du restaurant l'incontournable situé 89d23b route de la Tapie à Mallemort sollicitant l'autorisation exceptionnelle de prolonger l'heure de fermeture de son établissement le **mercredi 21 juin et le samedi 1 juillet 2023**, dans le cadre de la fête de la musique et de la fête des terrasses.

ARRETE :

Article 1 : Madame _____, gérante du restaurant l'incontournable situé 89d23b route de la Tapie à Mallemort est exceptionnellement autorisée à reporter l'heure de fermeture de son établissement aux dates et aux heures mentionnées comme suit :

Le jeudi 22 juin 2023 jusqu'à 01h30

Et

Le dimanche 02 juillet 2023 jusqu'à 01h30

Article 2 : la brigade de gendarmerie de Mallemort et la police municipale sont chargées pour chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté et seront destinataires d'une ampliation. La présente autorisation devra être présentée aux agents de l'autorité.

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Madame _____

Fait à Mallemort le 12/06/2023

Le Maire empêché

1^{er} Adjoint

Christian BRONDOLIN

